Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde



RECTORAT DE LA RÉUNION

24, avenue Georges Brassens - cs 71003 - 97743 St-Denis cedex 9 - www.ac-reunion.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

ce.dareic@ac-reunion.fr - 0262 48 14 38



DÉCLARATION D'ACCUEIL D'ÉLÈVES, D'ÉTUDIANTS OU DE PERSONNELS DANS L'ÉTABLISSEMENT

à adresser à <u>dareic.cdm@ac-reunion.fr</u>, <u>impérativement</u> au moins un mois avant la date prévue de départ

	□Collège	□LEGT	□LPO	□LP	public	□privé sous contrat	
ÉTABLISSEMENT							
SEN							
3LIS							
ÉTAI							
_	1 1 1111/	—			N74 1 P		
Type de mobilité		☐séjour culturel et linguistique ☐projet d'établissement ☐programme européen Erasmus+ : KA2 – KA102 - KA103					
			programme de		☐programme P		
Pays et ville d'origine							
Numéro d'appariement (si pertinent) :							
Voyage avec réciprocité : OUI – NON accueil du partenaire en (mois/année)							
Durée : du soit jours							
Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs :							
Nombre de personnels (pour les mobilités du personnel) :							
Hébe	rgement: □f	amille des corresp	ondants [accueil en f	amille rémunére	é	
	□r	nôtel/auberge de je	eunesse []autre : préc	iser		

Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde

Décision du Chef d'établissement/ Directeur ☐ FAVORABLE ou ☐ RÉSERVÉ						
Date : Signature :						
Accusé de réception par la DAREIC						
Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier :						
☐Liste des élèves et/ ou liste des personnels et leur fonction (non-accompagnateurs)						
□Projet pédagogique						
☐Liste des accompagnateurs et leur fonction						
La circulaire du 3 juin 2016 a rétabli l'obligation pour le mineur voyageant sans l'un de ses deux parents, la présentation d'une autorisation de sortie de territoire dont le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359						
Remarques ou conseils éventuels :						
Date : Signature :						

Textes de référence

- * <u>Circulaire n°2016-091 du 15-06-2016</u> relative à la mobilité des élèves de collège et lycée en Europe et dans le monde.
- * <u>Circulaire n°2011-117 du 3 août 2011</u> relative aux modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires au collège et au lycée.
- * <u>Circulaire n°2013-106 du 16 juillet 2013</u> relative à la simplification des formalités administratives dans le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degré